



LETTRE D'INFO N°2 - FÉVRIER 2021

val-de-fontenay.metro-ligne1.fr

Édito

Le 9 décembre 2020, le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités approuvait le schéma de principe et le dossier d'enquête publique pour le prolongement du Métro 1 à Val de Fontenay. Cette approbation était une étape clé pour l'extension très attendue de cette ligne.

En connectant de nombreuses communes sur une des lignes les plus emblématiques du réseau de métro, ce projet permettra d'améliorer la desserte pour les communes de Vincennes, Fontenay-sous-Bois et le sud de Montreuil. Il permettra aussi d'améliorer les temps de parcours et de proposer une véritable alternative à la voiture.

Les études du schéma de principe ont permis d'approfondir le tracé, d'affiner la position des stations et des ouvrages techniques en concertation avec les collectivités locales, les opérateurs et maîtres d'ouvrage des projets de transport.

Aujourd'hui, nous pouvons poursuivre la préparation de l'enquête publique envisagée fin 2021 afin, comme pour chaque décision importante concernant votre territoire, d'être à l'écoute de toutes et tous et faire de ce projet une réussite collective.

VALÉRIE PÉCRESSÉ,

Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités



PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

Nouvelle étape franchie pour le prolongement du Métro 1 !



© RATP - Bruno Marguerite

À la suite du bilan de la concertation, les études préliminaires ont permis d'optimiser le projet et d'établir le schéma de principe du projet. Le schéma de principe définit le programme fonctionnel de l'opération, précise ses objectifs et en effectue une évaluation économique, sociale et environnementale. L'approbation du schéma de principe et du dossier d'enquête publique le 9 décembre 2020 par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités marque une étape importante du projet.

Le dossier d'Enquête sera prochainement instruit par la Préfecture. L'enquête publique est envisagée pour la fin 2021.

Le projet en bref

Aujourd'hui, le Métro 1, entièrement automatique, relie La Défense à la station Château de Vincennes en traversant Paris d'ouest en est.

Avec le projet, le Métro 1 sera prolongé à l'est, de l'actuel terminus Château de Vincennes à la station Val de Fontenay, desservant trois nouvelles stations :

- Les Rigollots, à Fontenay-sous-Bois et à la lisière de Vincennes,
- Grands Pêcheurs, à Montreuil,
- Val de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois.

Le futur terminus du Métro 1 à Val de Fontenay sera situé au niveau du pôle d'échanges qui sera alors entièrement réaménagé. Aujourd'hui desservi par le RER A, le RER E et plusieurs lignes de bus, il accueillera à terme le nouveau Métro 15 Est et le prolongement du tram T1.

Le Métro 1 offrira ainsi une nouvelle connexion rapide et performante avec le centre de Paris et avec ces différents modes de transports.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Améliorer l'accès aux pôles d'emploi, d'études et aux grands équipements de la Région

Offrir une alternative performante à l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens

Accompagner les projets de développement du territoire

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre



3 nouvelles stations
(25 stations existantes)



5 km de tracé
environ



95 000 voyageurs
quotidiens sur le prolongement



6 -7 minutes
de trajet entre Château de Vincennes et Val de Fontenay



Un métro toutes les
1 min 35 en heure
de pointe du matin



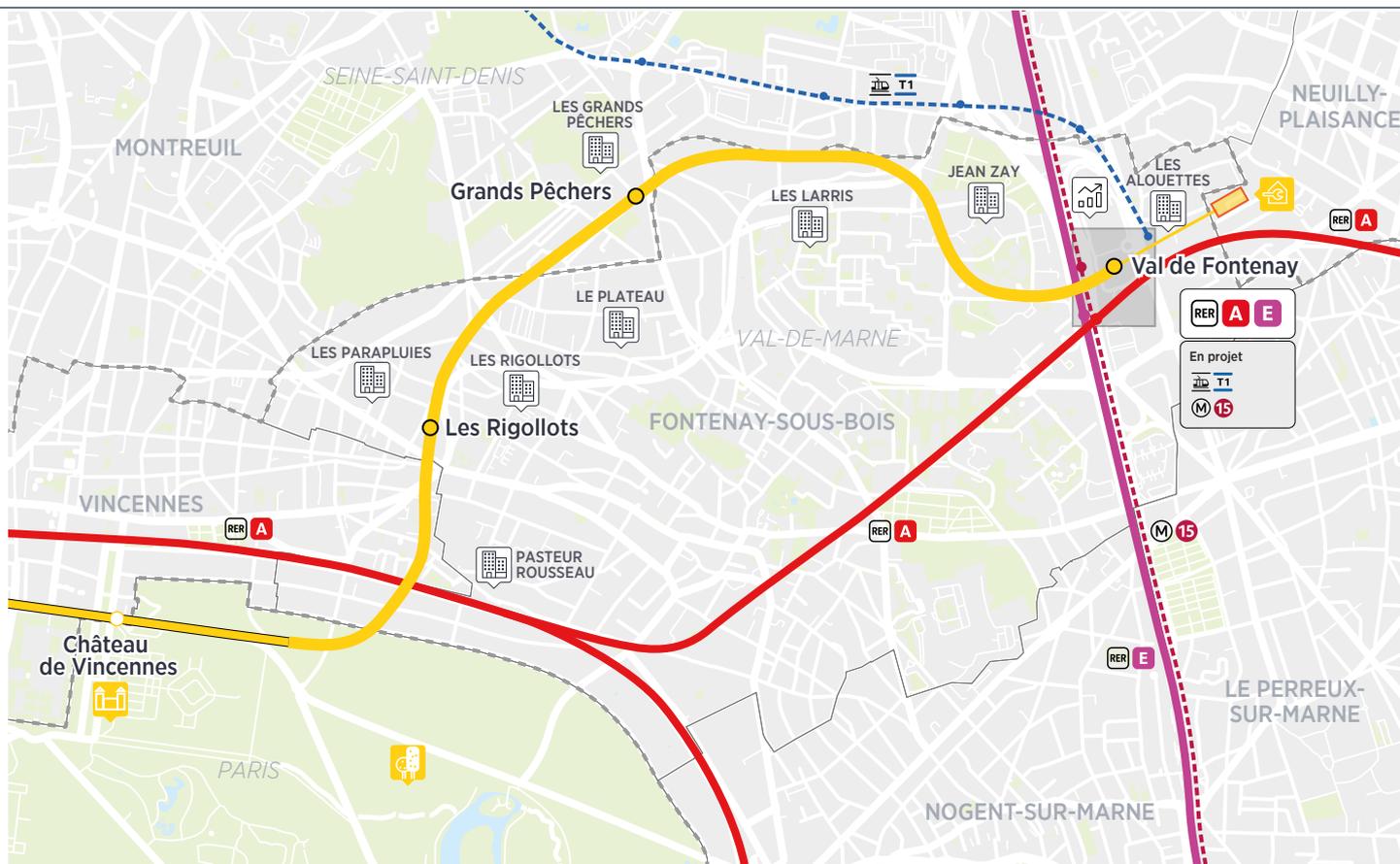
Gain de temps de **8 minutes**
en moyenne à l'heure de pointe
du matin

Perspective de la station Les Rigollots



Perspective de la station Grands Pêcheurs depuis le Boulevard Théophile Sueur





Légende

Prolongement du Métro 1 en projet

- (M) 1 Château de Vincennes - Val de Fontenay
- Position des futures stations
- Arrière-gare
- Centre de dépannage des trains

Métro 1 existant

- (M) 1 La Défense - Château de Vincennes

Pôle Val de Fontenay

Transports en commun existants

- (RER) A
- (RER) E
- - - (M) 15
- - - T1

Transports en commun en projet

- - - (M) 15
- - - T1

- Limites départementales
- Limites communales

- Quartiers
- Centre d'affaires
- Château de Vincennes
- Bois de Vincennes



Les trois nouvelles stations* seront accessibles : des escaliers fixes, mécaniques ou ascenseurs permettront aux voyageurs de rejoindre les quais. Elles proposeront une offre de services et de commerces adaptés. Ses abords offriront des espaces aux piétons et des stationnements adaptés aux vélos.

La station « Les Rigollots »

Implantée à Fontenay-sous-Bois, en limite de Vincennes à proximité immédiate du carrefour des Rigollots, elle desservira un quartier résidentiel et commerçant. Elle disposera de deux accès bien visibles et accessibles autour d'un bâtiment situé le long de l'avenue de la République.

La station « Grands Pêchers »

Implantée à Montreuil, en limite de Fontenay-Sous-Bois, entre la rue Lenain de Tillemont et le boulevard Théophile Sueur, elle desservira un quartier composé notamment d'habitats collectifs. Elle disposera de trois accès facilement visibles et accessibles, organisés autour d'un bâtiment permettant l'accueil du public.

La station « Val de Fontenay »

Implantée sous la zone d'activité du Péripôle, au nord du RER A et le long de l'autoroute A86 et du RER E, elle desservira un pôle urbain et économique en fort développement. Elle sera composée de quatre accès.

OUVRAGES TECHNIQUES

Un centre de dépannage des trains sera également réalisé sur Neuilly-Plaisance, en limite de Fontenay-sous-Bois, ainsi que 8 ouvrages de service (accès pompiers, postes de redressement ou encore ouvrages de ventilation).

MÉTHODES CONSTRUCTIVES

Les travaux seront réalisés selon deux méthodes :

- ▶ en souterrain pour une grande partie du tracé, avec l'utilisation d'un tunnelier ;
- ▶ à ciel ouvert pour les stations, le raccordement à l'arrière-gare de Château de Vincennes et le centre de dépannage des trains.

*Les noms des stations sont provisoires

Pendant ce temps en Île-de-France



19 centres opérationnels bus

convertis aux énergies propres (gaz et électrique) depuis fin 2020.



Près de **1640 bus hybrides,**

bus biométhane et bus électriques circulent en Île-de-France fin 2020



100% de bus propres

en zones denses d'ici 2025

LE COÛT DU PROJET

À ce stade, le coût du projet (selon les conditions économiques de 2017) est évalué à :

- **L'infrastructure**, hors matériel roulant : **1,385 milliards d'euros HT**
- **Le matériel roulant** : **104 millions d'euros HT**

Les grandes étapes du projet

- Du 10 novembre 2014 au 10 janvier 2015
Concertation préalable
- Juillet 2015
Bilan de la concertation
- 2016-2020
Études préliminaires
- Décembre 2020
Approbation du schéma de principe et dossier d'enquête publique
- 2^{ème} semestre 2021
Enquête publique
- Horizon fin 2022
Déclaration d'utilité publique*
- 2023-2027
Études détaillées**
- 2028
Démarrage des travaux**
- Post-2030
Mise en service**

Ce planning prévisionnel présente la durée indicative des différentes étapes du projet.

* Sous réserve du planning de l'enquête publique

** Sous réserve de l'obtention de la déclaration d'utilité publique en 2022 et de l'obtention des financements.

Les acteurs du projet

Les maîtres d'ouvrage



Les financeurs des études
(schéma de principe, enquête publique)



Les communes traversées



Les partenaires

